

2013 / MANTES-LA-JOLIE VAL FOURRÉ



Année : 2012-2013

Lieu : Îlot Ader, quartier du Val Fourré, Mantes la Jolie (Yvelines)

Programme : Valorisation foncière de l'emprise boisée

Maitrise d'ouvrage : EPAMSA

Type de mission : Étude urbaine

Superficie : 8,4 Hectares

Montant : sans objet

Équipe : DIAGRAM architectes urbanistes

Dans le cadre de l'opération ANRU concernant le quartier des Aviateurs du Val Fourré, l'EPAMSA a souhaité revoir la programmation spatiale de l'îlot ADER. Cet îlot, inachevé comprend un bois dans sa partie Est, ce bois représente une limite au développement de l'îlot Ader selon une forme urbaine claire.

L'enjeu de l'étude est double, d'une part évaluer le potentiel urbain du bois et d'autre part son potentiel de constructibilité. La formulation de multiples hypothèses a permis de cerner un objectif de densité et un objectif d'urbanité pour ce bois. La stratégie retenue consiste à densifier par des îlots ouverts mêlant nappe basse et îlots hauts tout en définissant le bois dans une emprise rectangulaire claire au centre de l'îlot.

Le bois à ainsi à «squariser» devient ainsi un lieu habitable, traversable et porteur d'usages au cœur de cet îlot.